

Visite conjointe sur le territoire de Masisi

ITSCI contribue à renforcer la gouvernance locale du secteur minier artisanal 3T grâce à l'engagement des parties prenantes, y compris par le biais de visites conjointes sur le terrain en République démocratique du Congo (RDC) et dans d'autres régions ITSCI. Ces missions sont conçues avec une représentation de coopératives, d'entreprises membres exportatrices /entités de traitement et de services techniques de l'État, et elles peuvent varier de courtes visites d'une journée pour suivre un risque spécifique tout au long de la chaîne d'approvisionnement à des itinéraires beaucoup plus longs vers des sites multiples ou éloignés. La réalisation de ces missions ensemble est un aspect essentiel du renforcement des capacités et du partage des coûts pour la traçabilité et la diligence raisonnable entre les parties prenantes.

Sur le territoire de Masisi, au Nord-Kivu, en RDC, les équipes de terrain de l'ITSCI aident à diriger l'évaluation des procédures de traçabilité dans PE76, une concession près de la ville de Rubaya où les minerais 3T sont extraits par plusieurs coopératives artisanales. En décembre 2021, l'ITSCI a participé à une visite conjointe sur le terrain ordonnée par le gouverneur de la province et organisée sous les auspices de la Division des mines et de la géologie. Pendant deux jours, les 12 membres de la délégation ont visité 21 dépôts miniers officiels différents le long de la chaîne d'approvisionnement. Chaque dépôt est désigné pour l'étiquetage ou le transit et est tenu par des représentants de la coopérative et des agents de l'État concernés. Dans chaque dépôt, des procédures sont en place pour peser et réévaluer les minerais, enregistrer et recouper le poids, les propriétaires de minerais et les renseignements sur l'étiquetage, et documenter l'origine et la destination de tous les minerais.



Dépôt d'étiquetage à Ngungu, Décembre 2021



Le personnel de l'ITSCI renforce les capacités du sous-secteur transit bitonga, Décembre 2021

Dans le cadre de contrôles réguliers de diligence raisonnable, la délégation a examiné en profondeur si les procédures sont correctement mises en œuvre et respectées par les parties prenantes locales, quels sont les risques potentiels pour la chaîne d'approvisionnement, tels que la fraude minière, et comment ceux-ci devraient être atténués. En outre, la visite conjointe a eu une fonction de sensibilisation, car ITSCI et ses partenaires ont veillé à ce que le personnel de chaque dépôt soit à jour sur les procédures de traçabilité et l'importance de communiquer les risques aux autorités.

La délégation a visité quelques sites nouvellement validés et qualifiés par le Ministère national des mines pour recueillir des informations et planifier la mise en œuvre de la traçabilité et de la diligence raisonnable avec le soutien de l'ITSCI et dans le cadre des risques de l'Annexe II de l'OCDE.

À la suite de la visite sur le terrain en décembre, la délégation conjointe a publié un rapport sur ses conclusions contresignées par tous les participants. Le rapport met en évidence les domaines à améliorer et appelle à un suivi continu et au renforcement des capacités par tous les services de l'État. La délégation a souligné la nécessité pour les concessionnaires, les exportateurs/entités de traitement et certaines coopératives de prendre des mesures spécifiques pour renforcer le travail de traçabilité de leurs agents, y compris le recouplement de la documentation.

La mission à Masisi démontre le rôle de la collaboration des parties prenantes dans l'atténuation des risques et la réalisation d'améliorations progressive tout au long de la chaîne d'approvisionnement.